

Un bref aperçu pour commencer un projet provincial

Joseph Agostino, C.M.

*« Où il n'y a pas de vision, le peuple se meurt.
Si vous n'avez pas de projet, vous projetez
d'échouer! ».*

La fin de la Congrégation de la Mission est de suivre le Christ Évangéliste des pauvres (C & S, 1). Le projet provincial permettra au Visiteur, travaillant en collaboration avec son Conseil et les confrères de la Province, d'identifier et de promouvoir les engagements provinciaux, dans des perspectives à long et court terme.

Le Projet Provincial est un processus à multiple facettes à partir duquel sont prises les décisions fondamentales et menées les actions concrètes qui façonneront et guideront la communauté dans sa croissance future.

Exposé

Le Projet Provincial est un travail essentiel pour la vitalité et la viabilité des Provinces de la Congrégation de la Mission.

Nous sommes appelés à ouvrir des voies nouvelles et à employer des moyens nouveaux (C & S, 2) pour renouveler nos énergies et ainsi remplir notre mission vers les futures générations de vincentiens.

Le Projet Provincial, par lequel tout cela se réalisera, unifiera toujours plus la Province au mystère pascal, mystère nous amenant à mourir à ce qui se vit aujourd'hui pour renaître à une nouvelle vie en Christ. St Vincent nous disait: «Tels furent les débuts de la Compagnie. Tout comme elle n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, il y a des raisons de croire qu'elle n'est pas encore ce que Dieu en fera selon sa volonté».

Fruits désirés

La mise en œuvre du Projet Provincial facilitera l'évaluation des travaux et des ministères de la Province, lui permettant ainsi de demeurer en état de renouvellement (C & S, 2).

Il permettra aux confrères de rechercher au sein de la Province la volonté du Père. Par un processus continu de dialogue et de consultation, des directions communes émergeront et se développeront, menant à des décisions pour les ministères à venir (C & S, 37). Ainsi les confrères pourront choisir leur avenir et non pas se le voir imposé.

Le Projet Provincial affirme que notre plus précieuse ressource sont nos confrères.

Le Projet Provincial renforcera la vie communautaire encouragée pour la recherche du progrès personnel et communautaire, et pour rendre plus efficace l'œuvre d'évangélisation (C & S, 21.2).

Méthodologie: *Voir, Juger, Agir*

Voir

Le procédé commence avec l'implication de tous les confrères, partageant leurs besoins selon le thème général choisi.

La participation d'un grand nombre de confrères est nécessaire pour que le Projet puisse être promulgué.

Juger

Plusieurs stratégies peuvent être employées dans l'élaboration du Projet. Dès le départ il est important de préciser:

- La méthodologie de travail;
- Les mandats précisant la participation des confrères;
- Les points intouchables qui ne peuvent pas être remis en question;
- Le fait que les recommandations sont des avis soumis à l'approbation du Visiteur.

Agir

Il est important que les confrères participent à l'élaboration du Projet avant sa promulgation. Une rencontre provinciale peut être un bon moyen.

Il est important que la mise en œuvre soit bien précisée aux confrères et que les responsables de cette mise en œuvre soient clairement nommés et mandatés.

Selon des professionnels, pour qu'un Projet soit effectif, il est bon que celui-ci soit revu tous les trois à cinq ans.